

Faire de la vallée du Lot une destination touristique phare : la remise en navigabilité de la rivière

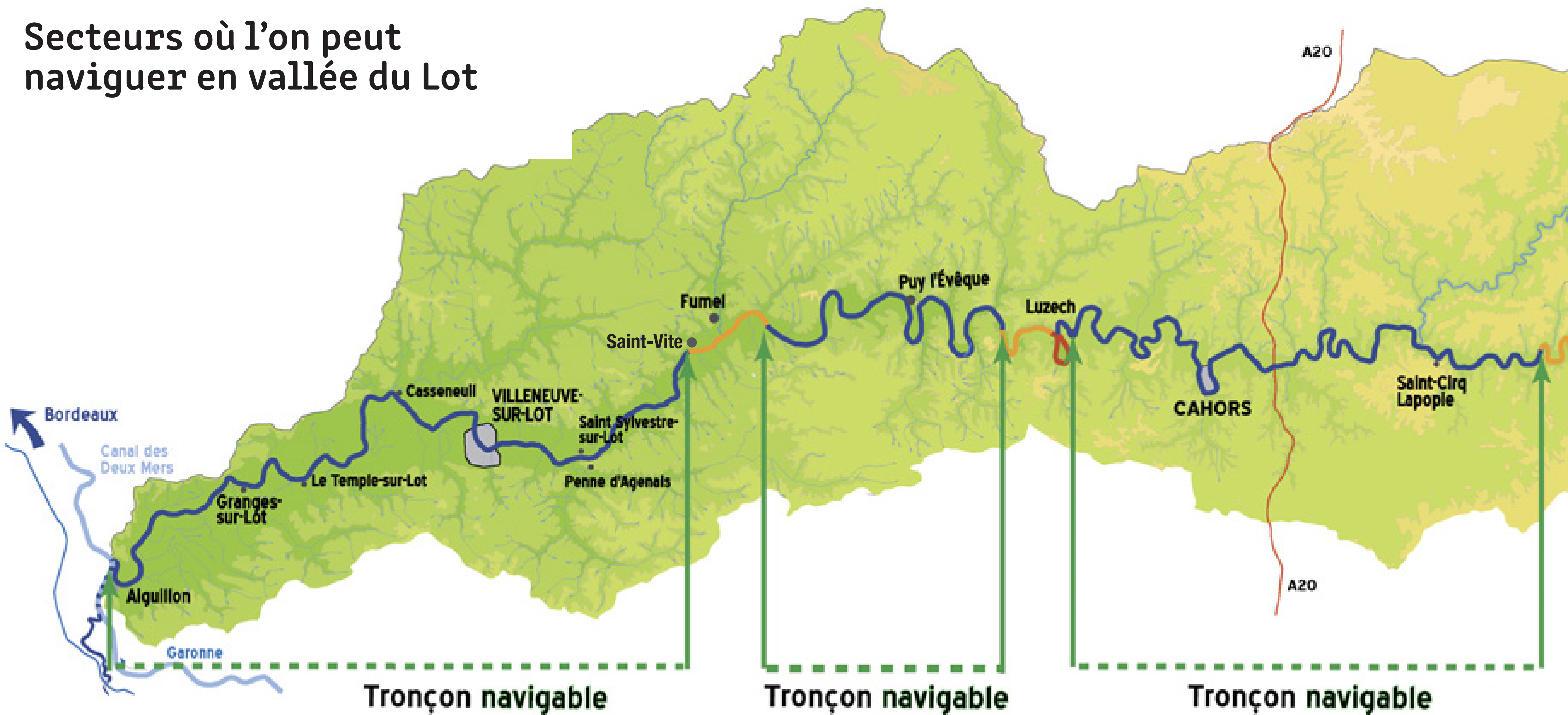
Grâce à la réhabilitation de l'écluse de Saint-Vite, le Département de Lot-et-Garonne poursuit la mise en valeur touristique de l'ensemble du bassin du Lot avec l'ouverture du réseau navigable en amont.

Parallèlement, les études de l'écluse de Fumel, dernier équipement nécessaire pour rejoindre le département du Lot, se poursuivent.

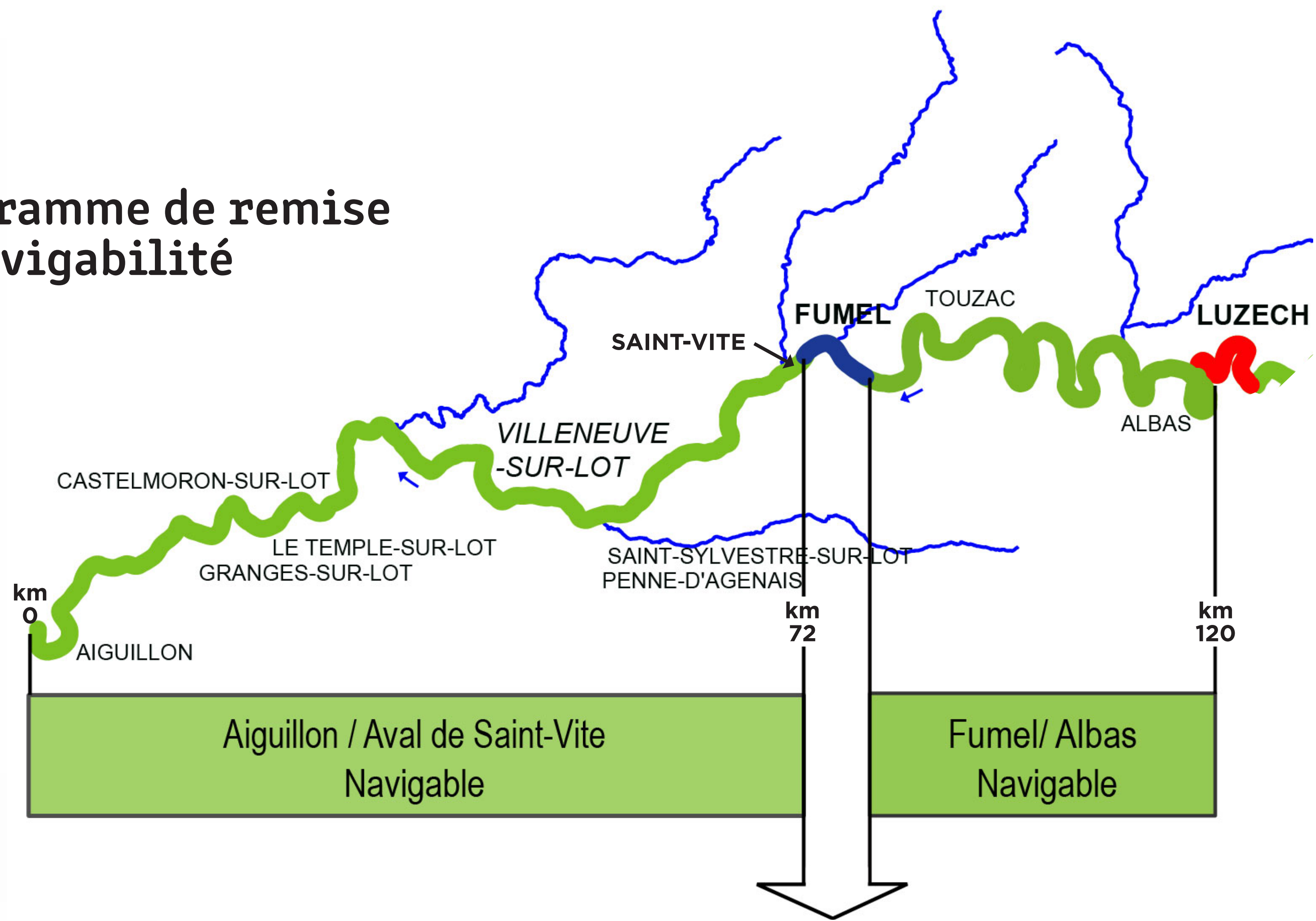
La navigation sur le Lot, aménagée à partir de 1820 pour permettre le transport de marchandises par bateau, a permis de transporter jusqu'à 320 000 tonnes de par an.

Avec le développement du transport ferroviaire, puis du transport routier, la navigation a reculé à partir des années 1870 et, en 1926, le Lot a été rayé de la nomenclature des voies navigables.

Secteurs où l'on peut naviguer en vallée du Lot



Programme de remise en navigabilité



Franchissement de l'écluse de Saint-Vite achevé fin 2020
Études du passage de Fumel en cours

À la fin des années 1980, les départements du Lot et du Lot-et-Garonne se sont fixés pour objectif de relancer la navigation touristique sur le Lot.

Plusieurs écluses ont été construites ou remises en service dans le Lot-et-Garonne à partir des années 1990, successivement à Clairac (1996), Villeneuve-sur-Lot (2001), Lustrac et les Ondes (2007).

Ainsi, l'ensemble des équipements nécessaires a été réalisé depuis Aiguillon jusqu'à l'aval du seuil de Saint-Vite.

Le projet de réhabilitation de l'écluse de Saint-Vite, associé au franchissement à venir de Fumel, garantira à terme un linéaire navigable de 120 km entre le confluent avec la Garonne et Luzech (département du Lot).